

La tripartite relancée?

Le Premier ministre et ses collègues des Finances et de l'Économie ont reçu les partenaires sociaux – OGB-L, LCGB, CGFP et UEL pour parler index. Le gouvernement a proposé de réappliquer l'indexation «normale» (une tranche au-delà de 2,5% d'inflation), à condition de ne pas excéder une tranche par an sur une période de référence de cinq ans.

Si les syndicats, qualifient la proposition de «raisonnable», comme l'exprime Jean-Claude Reding, le patronat continue à plaider pour l'abandon complet du paiement d'une tranche indiciaire. Une nouvelle entrevue est prévue dans les semaines qui viennent, mais l'accord tripartite est loin d'être acquis.